

IDEOLOGIS

Fabrice Fontaine est maître d'œuvre spécialisé dans les maisons à basse consommation d'énergie, de la conception à la réalisation. Avec un objectif : la performance énergétique, pour un avenir plus sain !

Suivez le guide de la construction économe

Etude de faisabilité et de performance énergétique, dossier de permis de construire, plans, évaluation du budget par postes...

IDEO'LOGIS a pour objectif de vous accompagner dans votre projet de construction d'une maison labellisée BBC Effinergie (Bâtiment Basse Consommation) ou Maison Passive, autrement dit un habitat confortable, économe en énergie et respectueux de l'environnement. La maison basse consommation valorise les apports énergétiques naturels, une isolation renforcée, une parfaite étanchéité à l'air, une ventilation maîtrisée, une réduction des ponts thermiques et l'utilisation des énergies renouvelables. « *Au-delà d'une conception saine et réfléchie, la maison BBC permet de réaliser de substantielles économies d'énergie et de budget. Tous ces éléments mis bout*



© Olivier Turffé - Fotolia

à bout font de ce type de construction l'avenir de la maison individuelle », explique Fabrice Fontaine, le fondateur d'IDEO'LOGIS. Fort d'une expérience de plus de dix ans dans la construction, il accompagne les futurs propriétaires dans les différentes étapes de leur projet et les conseille pour optimiser au maximum leur coût de construction. Il leur permet ainsi d'avoir accès à un habitat dans lequel ils se sentent bien, en accord avec leurs principes et leurs envies.

Une offre globale et sur-mesure

Vous envisagez de construire une maison BBC ou Passive ? Fabrice Fontaine vous accompagne

Financer son projet, maîtriser son budget

Une maison basse consommation, neuve ou rénovée dans ce sens, permet de réduire de moitié ses dépenses d'énergie pour le chauffage et la production d'eau chaude. Sa consommation est à 50 kWh/m²/an, contre 250 kWh/m²/an pour la moyenne des logements en France. Afin de favoriser le dévelop-

Bon à savoir pement de la construction basse consommation d'énergie, les pouvoirs publics ont mis en place une série d'aides* :

- Crédit d'impôt sur les intérêts du prêt bancaire de 40 % pendant 7 ans.
- Crédit d'impôt sur les équipements utilisant les énergies renouvelables.
- Bonification du prêt à taux zéro jusqu'à 20 000 €.
- Exonération de la taxe foncière, de 50 % à 100 % pendant 5 ans au minimum.
- Bonification du coefficient d'occupation des sols de 20 %.

*Voir conditions avec votre expert IDEO'LOGIS

tout au long de votre projet : du dépôt de permis de construire au suivi des travaux et jusqu'à la labellisation Effinergie ou Passiv Haus.

Vous souhaitez rénover ou réhabiliter vos bâtiments dans l'objectif d'une haute performance énergétique ? IDEO'LOGIS intervient également sur les bâtiments existants pour trouver les solutions permettant de réduire au maximum vos dépenses énergétiques. ■